
Accessibilité et démocratisation des études au Québec

Au regard de la région d'origine et de la scolarité des parents

Frédéric Deschenaux

Université du Québec à Rimouski
Département des sciences de l'éducation
300, allée des Ursulines
Rimouski, Québec, G5L 3S9
frederic_deschenaux@uqar.qc.ca

Claude Laflamme

Université de Sherbrooke
Faculté d'éducation
Sherbrooke, Québec, J1K 2R1
claude.laflamme@usherbrooke.ca

RÉSUMÉ. La scolarisation des jeunes au Québec a progressé sensiblement au cours des trente dernières années. Des mesures d'accessibilité et de démocratisation des études ont été mises en place et semblent relativement efficaces. Toutefois, ces mesures se concentrent sur l'accessibilité d'un point de vue économique, négligeant l'influence du milieu familial. À l'aide des données recueillies lors d'un sondage sur la mobilité géographique des jeunes âgés de 20 à 34 ans, cette contribution examine la situation des jeunes au regard de leur territoire géographique et de leur scolarisation.

MOTS CLÉS : Démocratisation, accessibilité, scolarisation, mobilité géographique, sociologie.

1. Quelques éléments contextuels

Au Québec, on constate une scolarisation importante de la population sur une période d'une trentaine d'années chez les personnes âgées de 15 ans et plus. D'importantes réformes réalisées au nom de l'accessibilité et de la démocratisation des études supérieures ont permis ce progrès. Ainsi, en 1971, 80 % de la population avait moins d'une 13^e année de scolarité, alors que, en 2001, cette proportion n'était que de 58 %. Durant la même période, la proportion de personnes détenant un baccalauréat est passée de 4,6 à 14 % (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005).

Or, pour un bon nombre de jeunes, la scolarisation rime avec le départ de la région d'origine, étant donné que tous les programmes ne sont pas offerts dans tous les établissements d'enseignement, surtout dans les régions périphériques.

En effet, le Québec s'étend sur 1 312 126 kilomètres carrés. Cet immense territoire est desservi par 18 universités. Quatre universités comptent plus de 30 000 étudiants et se concentrent dans les grands centres. Les 14 autres établissements universitaires se trouvent autant en régions périphériques qu'en régions intermédiaires.

2. L'objectif de la recherche

Compte tenu de l'accroissement de la scolarisation de la population au Québec au cours des dernières années et de la hausse des qualifications demandées sur le marché de l'emploi, cet article examine la situation des jeunes âgés de 20 à 34 ans, selon leur localisation sur le territoire et leur accessibilité aux études.

Nos travaux indiquent que plusieurs jeunes quittent leur région sous le sceau de la contrainte, puisque le programme d'études souhaité n'y est pas offert, surtout en régions périphériques.

Également, nous examinons l'influence du milieu familial sur la décision de quitter la région pour étudier. C'est pourquoi cet article examine la situation de ces jeunes au regard du niveau de scolarité nécessitant un départ (secondaire, collégial ou universitaire) et de la scolarité des parents. Ainsi, le contexte familial baliserait « l'espace des possibles » (Bourdieu, 1980) des jeunes. Cette approche théorique étant mobilisée avec prudence, dans un contexte où le concept de classe sociale est remis en question (Dubar, 2003), mais tout de même en voie de réhabilitation, sous une autre forme, notamment dans la sociologie française (Dubet, 2003; Bouffartigue, 2004).

Dans ce contexte, nous pensons que les jeunes sont soumis à des contingences différentes selon qu'ils habitent tel ou tel type de région, ou selon le niveau de scolarité de leurs parents.

3. Les repères théoriques

Pour l'analyse, les outils conceptuels de Pierre Bourdieu sont mobilisés. Ainsi, dans un espace ou dans un champ, le pouvoir des acteurs repose sur une conjugaison des trois types de capitaux : économique, social et culturel. Les deux derniers types formant le capital symbolique. Tous les agents n'ont pas le même pouvoir, le capital étant réparti inégalement entre eux. Cette inégale distribution peut affecter le rapport pratique que l'agent entretient avec son avenir. Ainsi, son *habitus*, qui a été incorporé dans un espace symbolique donné et qui véhicule lui-même un rapport à l'avenir, influence l'agent. C'est en ce sens que Bourdieu disait que l'*habitus* est l'histoire faite corps (Bourdieu, 1987).

En effet, le rapport à l'avenir est tributaire « d'un état déterminé des chances qui lui sont objectivement accordées par le monde social. Le rapport aux possibles est un rapport aux pouvoirs » (Bourdieu, 1980, p. 108).

Donc, les capitaux économiques et symboliques du milieu d'origine et l'*habitus* qui s'y constitue influencent la décision de quitter le foyer familial pour étudier. C'est ce qui permettrait d'expliquer que certaines personnes quittent pour étudier au secondaire, alors que d'autres le quittent pour des études universitaires. Lorsqu'un acteur a « les moyens de ses ambitions », comme le dit l'expression populaire, il est alors en position de les réaliser effectivement. Au contraire, un acteur peut vouloir changer de milieu, mais la conjoncture et le type de capitaux qu'il possède font en sorte qu'il ne le peut pas.

4. Les repères méthodologiques

Les données présentées dans la suite de cet article proviennent d'un sondage téléphonique mené auprès de 5 997 jeunes âgés entre 20 et 34 ans par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ). Les entretiens téléphoniques se sont déroulés entre mai 2004 et février 2005. La durée moyenne des entrevues complétées est de 33 minutes. Le questionnaire a été administré à partir de la centrale téléphonique d'une firme spécialisée. Nous n'avons retenu que les jeunes qui étaient actifs à ce moment-là sur le marché de l'emploi, c'est-à-dire qu'ils ont surtout été en emploi ou à la recherche d'un emploi au cours de l'année de l'enquête. On en dénombre 3 155.

5. Les résultats

Selon les travaux du GRMJ, près de la moitié des jeunes âgés de 20 à 34 ans ont quitté leur région d'origine pour différents motifs. Les études constituent le motif le plus souvent cité pour expliquer ce départ de leur région d'origine (66,0 %), phénomène notamment lié à la répartition sur les territoires des établissements d'enseignement supérieur (Gauthier, LeBlanc, Côté, Deschenaux, Girard, Lafamme *et al.*, 2006). Dans tous types de mobilité confondus (intra-régionale, inter-régionale ou mobiles de retour¹), on remarque que 61,2 % des jeunes des régions périphériques ont quitté leur milieu d'origine pour étudier parce que le programme choisi n'était pas offert dans leur région, comparativement à 51,4 % des jeunes des régions intermédiaires et à 23,7 % des jeunes des régions métropolitaines. L'éloignement des établissements d'enseignement supérieur, notamment les universités, pourrait expliquer cette différence entre les types de région.

Le tableau 1 montre que les jeunes originaires des régions périphériques quittent proportionnellement plus souvent pour les études collégiales (61,4 %) que les jeunes des régions intermédiaires (55,8 %) ou régions métropolitaines (42,4 %). Les jeunes des régions métropolitaines sont proportionnellement les plus nombreux à quitter pour les études universitaires (51,4 %), soit près du double des jeunes des régions périphériques. Compte tenu de la répartition sur le territoire des collèges et des universités, on peut penser que les jeunes des régions périphériques et intermédiaires quittent leur région pour étudier au collégial. Une part d'entre eux poursuivraient des études à l'université, mais auraient déjà quitté pour le collégial.

Tableau 1. Niveau nécessitant le départ selon le type de région d'origine

	Périphériques (%)	Intermédiaires (%)	Métropolitaines (%)	Total (%)
Secondaire	13,0	9,1	6,2	8,7
Collégial	61,4	55,8	42,4	52,8
Universitaire	25,6	35,1	51,4	38,5
Total (N = 1 076 ²)	100,0	100,0	100,0	100,0

$\chi^2 = 44,086$ significatif à 0,00

Source : GRMJ, 2004-2005

Après avoir examiné le niveau de scolarité nécessitant un départ, un examen de la relation entre le dernier diplôme obtenu par les jeunes au regard du niveau de scolarité de leurs parents est effectué, en prenant soin de répartir les répondants

1. La mobilité géographique est étudiée en fonction de la région administrative d'origine.

2. Étant donné que tous les jeunes ne quittent pas le foyer familial pour étudier, le nombre de cas est moindre que pour les autres tableaux.

selon le type de région d'origine. Le niveau de scolarité des parents ici présenté est un indice composé du niveau de scolarité du père et du niveau de scolarité de la mère. Le primaire donnait un point, le secondaire deux points, le collégial trois points et l'université quatre points. L'addition des deux variables fait en sorte d'attribuer un score à chaque répondant allant de deux à huit points. Les répondants ayant entre deux et quatre points sont réputés avoir des parents faiblement scolarisés, ceux dont le score se situe entre cinq et six points ont des parents moyennement scolarisés, alors que les autres cumulant entre sept et huit points sont réputés avoir des parents fortement scolarisés.

Tableau 2. Dernier diplôme obtenu selon la scolarité des parents au regard du type de région d'origine

Type de région*	Dernier diplôme obtenu	Parents faiblement scolarisés (%)	Parents moyennement scolarisés (%)	Parents fortement scolarisés (%)	Total (%)
P ^a	Peu scolarisés	3,3	0,7	1,5	2,2
	Formation générale	28,1	19,7	17,9	24,2
	Formation professionnelle et technique	47,4	47,4	20,9	43,8
	Universitaires	21,2	32,2	59,7	29,8
	TOTAL (N = 493)	100,0	100,0	100,0	100,0
I ^b	Peu scolarisés	4,9	1,8	2,4	3,6
	Formation générale	27,9	20,7	23,8	25,1
	Formation professionnelle et technique	47,1	41,6	20,1	41,3
	Universitaires	20,0	35,9	53,7	30,0
	TOTAL (N = 1087)	100,0	100,0	100,0	100,0
M ^c	Peu scolarisés	3,0	0,6	0,7	1,6
	Formation générale	35,4	29,0	18,1	28,8
	Formation professionnelle et technique	33,9	28,2	25,8	29,9
	Universitaires	27,7	42,2	55,4	39,7
	TOTAL (N = 1575)	100,0	100,0	100,0	100,0

* P= régions périphériques ; I= régions intermédiaires ; M= régions métropolitaines

a : $\chi^2= 43,829$ significatif à 0,00 / b : $\chi^2= 86,668$ significatif à 0,00 / c : $\chi^2= 95,594$ significatif à 0,00

Le tableau 2 montre que les parents fortement scolarisés voient la majorité de leurs enfants obtenir des diplômes universitaires sensiblement dans les mêmes proportions, peu importe leur emplacement sur le territoire (P = 59, 7 %; I = 53, 7 %; M = 55,4 %). Les parents moyennement scolarisés et faiblement scolarisés voient plus souvent leurs enfants obtenir des diplômes de la formation professionnelle et technique en régions périphériques et intermédiaires. Toutefois, en régions métropolitaines, ces mêmes parents voient plus fréquemment leurs enfants être diplômés de l'université (M = 42,2 %). Les enfants de parents faiblement scolarisés sont diplômés aussi plus souvent de l'université en régions métropolitaines que dans les régions intermédiaires ou périphériques.

Ces résultats portent à croire en une influence familiale, certes, mais amènent à considérer l'accessibilité aux études supérieures comme une contingence liée à la situation géographique. Plusieurs questions sont soulevées en conclusion.

Conclusion

Il importe ici de mentionner le fait que plusieurs jeunes québécois quittent leur région d'origine pour aller étudier le plus souvent sous le sceau de la contrainte. Compte tenu de la répartition géographique des établissements d'enseignement supérieur, tous les programmes ne sont pas offerts dans toutes les régions. Ce constat est encore plus marquant dans les régions périphériques, comme on pouvait s'y attendre, mais également en régions intermédiaires. Ainsi, plusieurs programmes, quel que soit l'ordre d'enseignement, sont offerts exclusivement dans les régions métropolitaines, notamment à cause du mode de financement des établissements d'enseignement basé sur le nombre d'inscriptions.

Aussi, il importe de souligner que, en plus de la situation géographique, les caractéristiques du milieu familial, dont la scolarité des parents, influencent le niveau de scolarité des jeunes. Les enfants de parents scolarisés sont diplômés plus souvent à l'université que les jeunes originaires de milieux différents. Par contre, les parents scolarisés, souvent plus nantis, permettraient à leurs enfants de se scolariser peu importe leur emplacement géographique.

Ces résultats viendraient étayer la thèse de l'influence du milieu social sur les décisions individuelles, remettant en question la pleine liberté des acteurs, sans toutefois tomber dans un déterminisme crasse (Bourdieu, 1994). Le cumul du capital économique et du capital symbolique constituerait une condition nécessaire, mais peut-être pas suffisante, pour les jeunes originaires des régions périphériques et intermédiaires. En effet, nombreuses sont les études qui montrent depuis des années l'influence du capital symbolique sur la fréquentation des études supérieures. C'est la dynamique de la relation entre le capital symbolique et économique qui vient éclaircir la poursuite et/ou l'abandon de la scolarité. On a peut-être trop souvent

réduit ces phénomènes de réussite et d'échec scolaire à l'appartenance de classe des jeunes sans soulever l'importance de cette dynamique.

En résumé, peut-on penser que plus une personne habite loin des grands centres, plus elle doit provenir d'un milieu scolarisé et nanti pour pouvoir étudier à l'université ? Les mesures d'accessibilité actuellement en place au Québec ne concernent que le capital économique (prêts et bourses, faibles droits de scolarité), en laissant de côté le capital symbolique.

Plus de 40 ans après le *Rapport Parent*, des problèmes d'accessibilité sont peut-être moins criants, mais des problèmes de démocratisation subsisteraient encore. Cette réforme a jeté les bases du système d'enseignement québécois actuel, notamment par la création des collèges d'enseignement général et professionnel (cégep), par la création du réseau de l'Université du Québec assez largement réparti sur le territoire et par l'instauration du régime gouvernemental de prêts et bourses. Toutes ces mesures voulaient rendre le système d'enseignement plus démocratique et accessible. Elles auront en grande partie réussi. Pourtant, des disparités liées au territoire et aux caractéristiques du milieu d'origine viendraient encore influencer l'accès aux études supérieures.

Références bibliographiques

- Bouffartigue, P. (2004). *Le retour des classes sociales*. Paris : La Dispute.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris : Les éditions de minuit.
- Bourdieu, P. (1987). *Choses dites*. Paris : Les éditions de minuit.
- Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris : Éditions du Seuil.
- Dubar, C. (2003). Sociétés sans classes ou sans discours de classes ? *Lien social et politique-RIAC*, 49(Printemps), 35-43.
- Dubet, F. (2003). Que faire des classes sociales ? *Lien social et politique-RIAC*, 49(Printemps), 71-80.
- Gauthier, M., LeBlanc, P., Côté, S., Deschenaux, F., Girard, C., Laflamme, C. et al. (2006). *La migration des jeunes au Québec : résultats d'un sondage auprès des Québécois de 20-34 ans*. Québec : INRS-Urbanisation, culture et société.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2005). *Rapport sur l'accès à l'éducation*. Document téléaccessible à l'adresse <http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/Access_education/454332.pdf>.